



Nouveautés concernant le cuivre : quels changements pour 2026 et 2027 ?

LA JOURNEE TECHNIQUE DU VIGNOBLE

4 mars 2026

Approbation européenne et autorisations de produits



- ✓ Evaluation de substances actives
- ✓ Critères « candidat à la substitution »
- ✓ Phrases de risque

- ✓ Evaluation d'une spécialité commerciale [substance active et coformulant(s)]
- ✓ Décisions avec une portée nationale

Approbation du cuivre et évaluation des AMM

- ✓ 34 AMM avec cuivre uniquement avant le 15 juillet 2025
 - ✓ 19 AMM évaluées par l'ANSES (France)
 - ✓ 15 AMM qui seront évaluées par l'Italie (prévision en 2029)
- ✓ Décisions à partir du 15 juillet sur les spécialités commerciales évaluées par l'ANSES
 - ✓ Retrait de 17 spécialités
 - ✓ Modification des conditions d'utilisation de deux spécialités (CHAMP FLO AMPLI et HELIOCUIVRE)

2 AMM maintenues : avec quels changements?

HELIOCUIVRE (AMM 9900227)		CHAMP FLO AMPLI (AMM 2000517)	
Avant 15 juillet 2025	Maintenant	Avant 15 juillet 2025	Maintenant
28 kg/7ans	Spe1(4 kg/an)	28 kg/7ans	Spe1(4 kg/an)
Autorisé avec contraintes horaires	Spe8 (Interdit en floraison)	Autorisé avec contraintes horaires	Spe8 (Interdit en floraison)
DSR à 0m	DSPPR de 10 m avec une utilisation d'un système réducteur de dérive à 50%	DSR à 0m	DSPPR de 10 m
ZNT 5m	ZNT 50m dont DVP de 20m	ZNT 5m	ZNT de 20m dont DVP 20m
5 applications à 3l/ha	10 applications à 1l/ha	12 applications à 2l/ha	3 applications à 1,3 l/ha
	BBCH15 – BBCH85		BBCH14 – BBCH91
	EPI spécifique en cas de contact avec la culture traitée		EPI spécifique en cas de contact avec la culture traitée

✓ Spécialités encore adaptées à mon vignoble ?

✓ ZNT, DSPPR...

✓ Présence d'engrais verts ou tontes tardives...

Spe1 : quels sont les produits concernés ?

NOM SPÉCIALITÉ COMMERCIALE	Matière active / forme de cuivre	Formulation	N° AMM	Modification 2025	Concentration en cuivre (g/L ou kg)
AIRONE SC / GRIFON SC / BADGE SC	hydroxyde et oxychlorure	Suspension concentrée	2180829	NON	272
BOUILLIE BORDELAISE CAFFARO WG / MOLYA / EVOPRACTIC FB	sulfate	Granulé dispersable	2110006	NON	200
CHAMP FLO AMPLI	hydroxyde	Suspension concentrée	2000517	OUI	360,3
CUPROCOL DUO / COPRANTOL DUO / BADGE WG / EVORAM	hydroxyde et oxychlorure	Granulé dispersable	2180670	NON	280
CUPROXAT SC / FREGATE SC / TRI-BASE BLUE / TRI-BASE	sulfate tribasique	Suspension concentrée	2090139	NON	190
EVO TRIBASIC / PADONE / ROGAN	sulfate tribasique	Granulé dispersable	2180246	NON	380
HELIOCUIVRE / HELIOTEPERN CUIVRE	hydroxyde	Suspension concentrée	9900227	OUI	400
NORDOX VITIS / NORDOX XLV / KOBBER / VINTREKT	oxyde	Granulé dispersable	2170702	NON	450
MANIFLOW /BORDOFLOW	Sulfate	Suspension concentrée	2090121	NON	124
NOVICURE /CUPROFIX ULTRA 2160694 NON 400	Sulfate tribasique	Granulé dispersable	2160694	NON	400

- ✓ Eviter d'avoir un portefeuille de spécialité uniquement composé avec ces produits

AMM retirées : que faire maintenant ?

Spécialités commerciales	N° AMM	Types de cuivre	Formulations
Blue Shield HiBio	2090133	Hydroxyde de cuivre	Granulés dispersibles
Copernico HiBio WG, Hydro super 25 WG, Mexiram HiBio WG	2090134	Hydroxyde de cuivre	Granulés dispersibles
Copren Hi bio WG	2090135	Hydroxyde de cuivre	Granulés dispersibles
Funguran OH, Scalds OH	9000277	Hydroxyde de cuivre	Poudre mouillable
Kocide 2000, Kocide 35 DF	9700401	Hydroxyde de cuivre	Granulés dispersibles
Kocide Opti	2090170	Hydroxyde de cuivre	Granulés dispersibles
Kocide Flow	9800304	Hydroxyde de cuivre	Liquide
BB Macclesfield 80	7500716	Sulfate de cuivre	Poudre mouillable
Bordo 20 Micro, Cuprussul	2090137	Sulfate de cuivre	Granulés dispersibles
Cuperval	7800035	Sulfate de cuivre	Poudre mouillable
Bouillie bordelaise NC 20K	2010509	Hydroxyde de cuivre	Poudre mouillable
Cuivristal	2180657	Oxychlorure de cuivre	Granulés dispersibles
Cuprozin 35 WP	2180889	Hydroxyde de cuivre	Poudre mouillable
Limpic 124 SC / Sulfoptec cuivre 124SC	2180671	Sulfate de cuivre	Liquide
OurouK SC	2180679	Oxychlorure de cuivre	Liquide
Cuprafor micro	9400346	Oxychlorure de cuivre	Poudre mouillable

- ✓ Achat impossible depuis le 15 janvier 2026
- ✓ Utilisable durant la campagne 2026 (limite d'utilisation au 15 janvier 2027)
- ✓ Mêmes conditions d'usages qu'avant retrait

Les autres AMM sans Spe1

NOM SPÉCIALITÉ COMMERCIALE	Matière active / forme de cuivre	Formulation	N° AMM	Modification 2025	Concentration en cuivre (g/L ou kg)
BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS	sulfate	Granulé dispersable	9500452	NON	200
BOUILLIE BORDELAISE RSR DISPERSS NC / EQAL DG	sulfate	Granulé dispersable	9800474	NON	200
BOUILLIE BORDELAISE MANICA	sulfate	Poudre mouillable	9300571	NON	200
BOUILLIE BORDELAISE MANICA N.C / TUTOR	sulfate	Poudre mouillable	2010618	NON	200
KENTAN 40 WG	hydroxyde	Granulé dispersable	2110021	NON	400
NORDOX 75 WG / MOJOX 75 WG	oxyde	Granulé dispersable	2010130	NON	750
YUCCA	oxychlorure	Suspension concentrée	2000210	NON	377,5

- ✓ Conditions d'utilisation inchangées
- ✓ Pas de changement concernant la floraison ou les quantités de cuivre métal ou les EPI
- ✓ Attente d'évaluation par l'Italie



Conseils pratiques pour 2026

- ✓ Ne pas faire d'achat dépassant un usage sur une année pour les 17 spécialités commerciales avec une AMM retirée
- ✓ Valider que le CHAMP FLO AMPLI et l'HELIOCUIVRE peuvent s'utiliser sur votre vignoble
- ✓ En 2026, même condition d'usage pour toutes les spécialités à part HELIOCUIVRE et CHAMP FLO AMPLI